

Écrivains en résidence : la manne

André Vanasse

Numéro 151, automne 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/69882ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (2013). Écrivains en résidence : la manne. *Lettres québécoises*, (151), 3-3.

Écrivains en résidence : la manne

Il faut féliciter l'Union des écrivaines et des écrivains québécois pour le travail remarquable d'informations transmises aux personnes qui consultent leur site. Dans le lot, on trouve, entre autres, une page sur les résidences pour les écrivains qui m'a laissé pantois.

Jeune, j'aurais sûrement souhaité avoir la chance de pouvoir résider dans l'une ou l'autre de la quinzaine de villes qui offre des résidences pour artistes à travers le monde. Quelle manne ! Dans le lot, le Conseil des arts et des lettres du Québec se démarque nettement de tous les autres organismes. Le CALQ est même, selon les dires de M^{me} Francine Royer, responsable de ce programme, un des conseils des arts qui offre le plus de résidences pour artistes et écrivains au monde !

Il y a d'abord le réseau des studios du Québec, ouvert notamment aux écrivains et aux conteurs qui comptent plus de dix ans d'expérience professionnelle. Il vous plairait de passer six mois à Tokyo avec en prime une bourse de 21 400 \$? Alors, faites une demande au Conseil des arts et des lettres du Québec (<http://www.calq.gouv.qc.ca/artistes/studios/tokyo>). Ce ne sont pas uniquement les écrivains qui y ont droit, mais tous ceux qui œuvrent dans le domaine de la culture : arts du cirque, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels, chanson, cinéma et vidéo, danse, littérature et conte, métiers d'art, musique, théâtre, recherche architecturale et urbanisme. Cependant, cette possibilité n'est offerte qu'à ceux qui ont une pratique de leur art depuis au moins dix ans. Il n'empêche que c'est drôlement tentant...

Vous désirez une autre ville que Tokyo ? Vous pouvez faire la même démarche auprès du CALQ qui vous propose rien de moins que Londres, New York, Paris et Rome, toujours pour six mois et avec une bourse de plus ou moins 20 000 \$.

Le CALQ a même pensé aux écrivains du Québec en région. Ils peuvent séjourner à Montréal pour six mois avec une bourse de 10 000 \$. Qui dit mieux ?

Vos chances d'être choisis sont loin d'être nulles. Depuis la création de ces séjours en résidence, il y a en moyenne une vingtaine de candidatures pour chacun des concours, selon M^{me} Royer. Étant donné que deux créateurs par année séjournent dans chacun des studios, le taux de réponse positive est de un sur dix. C'est infiniment mieux que la loterie !

Buenos Aires, Bogota, Bruxelles...

Outre les studios du Québec, le CALQ propose dans le même programme un certain nombre d'« Échanges d'artistes et d'ateliers-résidences ». Basés sur la réciprocité avec des partenaires étrangers, ces programmes sont ouverts aux créateurs qui possèdent deux ans et plus d'expérience professionnelle. Les échanges suivants sont disponibles : Québec-Argentine (Buenos Aires) et Québec-Colombie (Bogota) pour une durée de deux mois et une bourse de 5 000 \$. Quant à l'échange Québec-Mexique, la subvention est de 8 000 \$ pour une durée, dans ce cas-ci, de quatre mois.



Vous pouvez aussi tenter votre chance avec le programme d'« Échange d'écrivains et de conteurs entre le Québec et la Communauté française de la Belgique ». Si vous êtes choisi, vous pourrez bénéficier d'une bourse de 5 000 \$ pour un séjour de deux mois et vous serez logé à la Maison internationale des littératures Passa Porta, à Bruxelles.

De même, un écrivain (toujours deux ans d'expérience) pourra séjourner deux mois à Lisbonne, au Portugal, dans un appartement fort spacieux, si j'en juge par le coup d'œil. En prime, le Clube Português des Artes e Ideias de Lisbonne offre 2 000 € en frais de séjour.

Même offre pour Kulturreferat München (Bavière) / Villa Waldberta. La bourse accordée par le CALQ est de 3 500 \$ pour un séjour de trois mois. De plus, on verse à l'écrivain ou au conteur québécois invité une aide financière de 1 000 € par mois durant les trois mois de la résidence.

Et le Canada et le Québec, eux ?

Les écrivains et artistes pourraient trouver un avantage à fréquenter l'autre solitude. Un séjour dans les provinces anglophones du

Canada est l'occasion d'apprendre l'anglais ou d'en parfaire la maîtrise. Le CALQ offre des résidences au Manitoba, en Ontario, en Alberta (Banff Center) et même au Nunavik, selon des formules qui varient d'une province à l'autre.

Le CALQ n'est pas le seul joueur à intervenir dans le dossier des résidences de création.

L'idée des résidences s'est tellement imposée depuis quelques décennies qu'elle a fait bouler de neige même au Québec. On peut résider à la maison Gabrielle-Roy à Petite-Rivière-Saint-François (Charlevoix), à Coaticook (Estrie), à la résidence du Fjord (Saguenay – Lac-Saint-Jean), dans la ville de Gatineau (Outaouais), à Val-David (Laurentides) sans compter Montréal où l'on offre le poste d'écrivain en résidence dans les bibliothèques (on n'y dort pas, bien sûr).

On peut aussi être choisi « Poète de la Cité », poste subventionné par la Ville de Montréal. À noter que le Conseil des arts du Canada subventionne le poste de « Poète officiel du Parlement », qui donne une grande visibilité au poète choisi.

La Ville de Québec, de son côté, est très active avec le soutien de l'Institut canadien de Québec (Capitale-Nationale). Elle offre trois programmes : résidence d'écriture Québec-Paris ; résidence de création en BD Québec-Aquitaine ; résidence d'écrivain en exil au Canada.

Rayonner ici et ailleurs

On s'étonne par ailleurs que le Conseil des arts du Canada, d'ordinaire si actif, se montre plutôt chiche dans ce dossier. Selon les données de l'UNEQ, le CAC ne soutient que le programme « Résidences d'écrivains autochtones en début de carrière ». Enquête faite auprès du CAC, les programmes proposés diffèrent de ceux du CALQ. Depuis plusieurs années, on offre le poste d'« Écrivains en résidence » à des auteurs qui séjournent dans des universités. Plusieurs universités québécoises ont créé un poste d'écrivain résident. D'autre part, on favorise la présence et le rayonnement d'auteurs dans et hors du Canada. On offre donc des bourses pour des événements, des festivals, des colloques et aussi la participation à des événements dans une résidence au Canada ou à l'étranger.

Ah ! J'oubliais les résidences d'écrivain au Château de Lavigny en Suisse et à la Villa Marguerite Yourcenar en France...

Une manne, vous dis-je !